

Qu'est ce qu'une CPTS ?

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) est une association loi 1901 créée sous l'égide de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de l'Agence Régionale de Santé.

Elle regroupe les professionnels de santé libéraux d'un territoire afin de coordonner leurs actions de santé.

La CPTS de l'Est Lyonnais est de niveau 2, elle comprend 13 communes. L'objectif est de prendre en charge la santé des 70 000 habitants qui y résident.



Les missions de la CPTS de l'Est Lyonnais



Faciliter l'accès
aux soins et au
médecin traitant



Mettre en place
des parcours de
santé répondant
aux besoins du
territoire



Développer des
projets et des
actions de
prévention



Développer la
qualité et la
pertinence des
soins non
programmés



Accompagner les
professionnels de
santé sur le
territoire

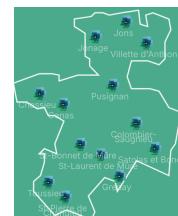


Notre territoire

 13 Communes

 150 adhérents

 13 professions représentées



Comment intégrer notre CPTS ?



Travailler sur le
territoire de la CPTS



Être professionnel de
santé libéral au titre
du Code de la Santé
Publique



Adhésion annuelle
de 30 euros

GROUPES DE TRAVAIL

CPTS DE L'EST LYONNAIS



Parcours pluriprofessionnels Santé mentale

Repérage précoce des troubles psychiques, amélioration de l'accès et de la coordination des soins, sensibilisation et formation des professionnels de santé, suivi personnalisé des patients, promotion de la santé mentale...

Parcours troubles du neurodéveloppement (TND)

Repérage et diagnostic précoce, coordination des soins, formation des professionnels de santé, sensibilisation du public, accès aux ressources locales, suivi personnalisé...

Accès aux soins - Plaies simples

Formalisation et validation d'un protocole de coopération local sur la prise en charge des plaies.

Parcours pluriprofessionnels Insuffisance cardiaque

Amélioration de la prise en charge globale, prévention des décompensations cardiaques, diminution des ré-hospitalisations, éducation thérapeutique, optimisation des traitements...

Actions territoriales de prévention

Couverture vaccinale (grippe saisonnière + HPV)
Dépistage des cancers (colorectal + col de l'utérus, sein), Bilans de prévention
Formalisation d'une filière d'accès rapide à la dermatoscopie.

REJOIGNEZ - NOUS



Pour être acteur d'une meilleure organisation de l'offre de soins sur son territoire et améliorer la prise en charge de ses patients



Pour faire entendre sa voix et être représenté auprès des institutions et autres acteurs de la santé (ex: hôpitaux, associations,...)



Pour bénéficier d'un réseau social professionnel dédié et des actions de la CPTS (rencontres, formations, expérimentations)



Pour échanger, partager, mieux se connaître entre professionnels de santé